

Compte rendu de l'assemblée du 2 septembre 1914, p.m.

Son Honneur le Maire M. Martin, Président. Tous présents.

1.—Soumis deux séries de mandats approuvés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$24,949.52 et de \$27,142.31, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que le plein salaire de MM. H. Dey et William R. Wright, journaliers au Département de la Voirie, soit payé à leur famille durant le temps qu'ils seront en service actif.

3.—Attendu que l'on fait circuler parmi les employés de la Ville une demande de souscription, de la part d'un comité qui s'est formé pour offrir à Son Honneur le Maire un témoignage de leur estime et de leur confiance;

Attendu que cette demande de souscription a été mise en circulation, sans le consentement de Son Honneur le Maire, hors sa connaissance, sans son approbation, et que le Bureau des Commissaires n'a pas non plus été consulté.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que les employés de la Ville soient avertis que Son Honneur le Maire et les membres du Bureau des Commissaires désapprouvent la mise en circulation de ladite liste parmi eux.

A ce sujet, Son Honneur le Maire donne connaissance au Bureau de l'avis suivant qu'il a envoyé à tous les chefs de départements, en date du 9 juin 1914:

"Je vous prierais de bien vouloir faire cesser immédiatement toute souscription qui pourrait être faite en ma faveur dans les différents départements sous vos ordres. J'interdis également, par le présent avis, toute souscription, de quelque genre qu'elle soit, qui pourrait se faire à l'avenir."

(Signé) LE MAIRE DE MONTREAL.

4.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la résolution du 28 août dernier, concernant le pavage de la surface de certaines rues, soit amendée, en retranchant la partie se rapportant à l'avenue Mansfield, de Burnside à Sherbrooke, l'avenue Ontario, de Sherbrooke à son extrémité Nord, et la rue Panet, de Sherbrooke à Rachel, et que le Notaire de la Ville reçoive instruction de modifier les contrats en conséquence.

5.—Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que la réclamation de M. C. W. Lindsay, pour exemption de payer sa quote-part dans la construction d'un égout sur le Boulevard Westmount, est mal fondée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer M. Lindsay en conséquence.

6.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet du protêt de M. Edouard Boisjoly, contre la Cité de Montréal, pour dommages causés à sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour rapport sur les faits.

7.—(22558) Soumis les comptes de MM. M. J. Butler et P. A. Gagnon pour services professionnels en rapport avec la "Montreal Water and Power Company", lesdits comptes s'élevant à la somme totale de \$5,934.70.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Report of meeting held on the 2nd September, 1914, p. m.

Present: His Worship the Mayor, Mr. M. Martin, in the chair, and all the other members of the Board.

1.—Submitted two series of warrants approved by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$24,949.52 and \$27,142.31, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the full salary of Messrs. H. Dey and Wm R. Wright, laborers employed in the Road Department, be paid to their families while they are in active service.

3.—Whereas a Committee which has been formed to offer to His Worship the Mayor a token of esteem and confidence is circulating a subscription list among the civic employees;

Whereas the said subscription list has been circulated without the consent of His Worship the Mayor and without his knowledge and approval, and the Board of Commissioners has not either been consulted;

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the civic employees be informed that His Worship the Mayor and the members of the Board of Commissioners are opposed to said subscription list being circulated among them.

In this connection, His Worship the Mayor gave communication to the Board of the following notice sent by him to all the heads of departments on the 9th June 1914:

"I would request you to immediately put a stop to any subscription which might be made in my favor in the different departments under your control. I also hereby forbid any subscription whatsoever which might be made hereafter."

(Signed) THE MAYOR OF MONTREAL.

4.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the resolution of the 28th August ult., concerning the paving of the surface of certain streets, be amended by striking out therefrom that part relating to Mansfield avenue, from Burnside to Sherbrooke streets, Ontario avenue, from Sherbrooke street to its north end, and Panet street, from Sherbrooke to Rachel streets, and that the City Notary be instructed to alter the contracts accordingly.

5.—(21648) Submitted a report from the Law Department, stating that there are no valid reasons for exempting Mr. C. W. Lindsay from paying his share of the cost of the sewer laid on Westmount Boulevard.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report and to notify Mr. Lindsay accordingly.

6.—Submitted a report from the Law Department anent the protest from Mr. Ed. Boisjoly against the City of Montreal for damages caused to his property.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To refer the same to the Deputy Chief Engineer for a report on the facts.

7.—(22558) Submitted accounts from Messrs. M. J. Butler and P. A. Gagnon for professional services in connection with the M. W. & P. Co., said accounts amounting to a total sum of \$5,934.70.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was